



RÉFÉRENCES
RÉALISATIONS

Céline Le Tixerant
Paysagiste D.P.L.G
5 bis bd du Colombier
35 000 Rennes
02 99 27 88 48
06 86 98 75 75



TERRA MARIS paysage Céline Le Tixerant
Architecte Paysagiste D.P.L.G

Depuis 2007 installée à Rennes, elle développe son activité de paysagiste indépendante dans la région en traversant des contextes de travail diversifiés : Chaumont sur Loire en 2008, réalisation du jardin Ernest Renan à Tréguier, étude sur des sites urbains et sur des paysages classés ou inscrits.

Depuis 2014, alliant aussi bien une expérience de réalisation de travaux que de bureau d'étude de conception, elle se rapproche du bureau d'étude Terra Maris. En effet, la complémentarité évidente entre l'étude géographique du territoire et la vision prospective d'un paysage ouvre le champ vers de nouvelles investigations.

Missions et échelles d'intervention

Les paysages urbains, naturels, maritimes, littoraux, historiques, industriels, ruraux... font tous partie de l'éventail des investigations possible de l'architecte paysagiste. Ainsi une grande amplitude d'échelle d'intervention rythme la pratique du métier selon des missions qui peuvent être de trois types :

- Les missions d'étude de grand paysage pouvant notamment mobiliser des approches infographiques et cartographiques
- Les missions de maîtrise d'œuvre comprenant la conception et le suivi de chantier d'un aménagement paysager
- L'élaboration de plans de gestions de paysages

Méthodologie d'intervention

Quel que soit le type de mission l'architecte paysagiste trouve les réponses dans une observation méthodique et sensible du site d'étude.

La pratique du dessin, de la photographie, le travail sur SIG, la restitution du site en maquette... constitue la restitution d'un diagnostic sensible qui permet une compréhension profonde et intime du site.

Une fois les enjeux de l'investigation clairement établis le déroulé opérationnel du travail, DIAG, AVP, PRO, DCE, ACT, DET, EXE, se fait en respectant de manière scrupuleuse les orientations de l'analyse du site.

En développant le pôle Terra Maris Paysage directement liée à une approche géographique du territoire et en réseau avec les agences d'architecture, agences d'urbanisme, les bureaux d'études en environnement, sociologie et ingénierie, nous nous engageons à développer l'architecture du paysage dans un contexte résolument pluridisciplinaire.

Curriculum Vitae

Céline Le Tixerant paysagiste dplg.

née le 21 mai 1975

Vie en couple, 1 enfant.

5 bis bd du Colombier 35 000 Rennes

Tel-Fax : 02 99 27 88 48 - Mobile : 06 70 96 04 81

e-mail : celine.letixerant@orange.fr



CO - Gérant TERRA MARIS

Céline Le Tixerant, paysagiste d.p.l.g.

Pôle Terra Maris Paysage

Responsable des études et du suivi des dossiers.

Moyens Humains

Pour chaque projet une équipe de travail est déterminée pour répondre aux besoins de la conception et du suivi de réalisation.

Les projets peuvent être suivis en co-traitance avec des architectes, des urbanistes des consultants en ingénierie VRD et environnement.

Moyens techniques

Matériel de dessin et de maquettes traditionnels,

2 Postes informatiques,

Imprimante scanner Coult A4

Logiciel de traitement de textes et tableurs,

Logiciels d'images DAO, PAO, CAO,

Logiciel de géomatique SIG.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

2015 *Cogérance avec Matthieu LE TIXERANT de la société TERRA MARIS*

- Création et gérance du pôle Terra Maris paysage
- Les missions d'étude de grand paysage pouvant notamment mobiliser des approches infographiques et cartographiques
- Les missions de maîtrise d'œuvre comprenant la conception et le suivi de chantier d'un aménagement paysager
- L'élaboration de plans de gestions de paysages

2007-2014 *Création du bureau d'étude de paysage Céline Le Tixerant.*

- Gestion et suivi des affaires comprenant des projets privés et publics, du diagnostic jusqu'à la réalisation des projets.
- Missions d'enquête publique en tant que commissaire-enquêteur
- Enseignement vacataire : domaine régional de Chaumont sur Loire
Ecole d'architecture de Rennes, Ecole des beaux arts de Rennes,
Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles

2005-2006 *Services Etudes Paysagères au Conseil Général des Côtes d'armor.*

Responsable d'un service de 3 personnes au sein de la Direction Infrastructure et Transport

- Missions de Maîtrise d'ouvrage et de Maîtrise d'oeuvre, du diagnostic jusqu'à la réalisation des projets
- Assistance et conseil pour l'entretien des dépendances vertes des routes départementales
- Développement et recherche de mise en oeuvre et de gestions alternatives dans une démarche de développement durable

2002-2005 *Direction de l'agence « PÔLE PAYSAGE » Agadir Maroc, en cogérance, avec Axel Equilbey, Paysagiste DPLG.*

- Gestion et suivi des affaires comprenant des projets privés et publics, du diagnostic jusqu'à la réalisation des projets.

2000-2002 *Responsable du bureau de conception, entreprise «ATELIER VERT» à Casablanca.*

Conception de projet divers sur l'ensemble du territoire Marocain, et coordination de travaux paysagers de prestiges :

- Parc de grandes résidences privées, Villa de son altesse Royale Lalla Hasna à Rabat, et Palais pour princes Saoudiens à Marrakech et Agadir.
- Parc de loisirs pour complexes hôteliers à Agadir (Hotels, Hard Rock et Iberostar)
- Espace Public. Plantation des abords de l'aéroport «La Menara» à Marrakech. Plantation autoroutières sur les tronçons Casa - Rabat et Casa -Setat.
- Jardins de particuliers, de Tanger à Ouarzazate.

CONCOURS

2008 *Concours pour un centre Environnemental à St Pierre de Plesguen*

1er prix. Non réalisé. 2ha - Montant prévisionnel, 1,54 million € HT

Concours du festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire

Projet Lauréat, réalisé. 280 m2- Montant des travaux 16 400 € HT

2007 *Concours d'idées pour un jardin éphémère - jardin des 2 rives, Ville de Strasbourg*

En équipe avec G. Equilbey, Architecte Urbaniste.

Projet Lauréat, réalisé. 600 m2 – Montant des travaux 24 000 € HT.

2002 *Concours de paysage - Talus du front de mer de la cité founy - SONABA, Agadir*

1er prix, projet réalisé «Parc des promenades en bord de mer»

2000 *Concours pour un parc privatif de 10 ha dans la palmeraie de Marrakech.*

1er prix pour le bureau de conception de l'entreprise ATELIER VERT.

DIPLÔMES

1999 *Diplôme de l'école de paysage de Versailles, ENSP, Paysagiste D.P.L.G.*

« s'inscrire dans le mouvement de Tifnit». Gestion de dunes vives sur la côte marocaine.

1995 *B.T.S.A. étude et réalisation des Aménagements paysagers, Ecole Du Breuil, Paris.*

1991 *Baccalauréat scientifique (série D)*



Jardin des Ciments du Maroc



Parc des promenades



La Halte, 17^e festival des jardins de Chaumont

REFERENCES

ETUDES - Commandes publiques

- **2015** *Etude pour la réhabilitation du centre Bourg de St Goueno*
Maîtrise d'ouvrage : Marie de St Goueno
Mission : diagnostique et avant projet
Surfaces : 4 hectares, Budget prévisionnel travail : 400 000 € HT
- **2013** *Etude pour la réhabilitation du tertre au sommet du Mont Dol*
Maîtrise d'ouvrage : Marie du Mont Dol
Mission : diagnostique et avant projet
Surfaces : 11 hectares, Budget prévisionnel travail : 25 000 € HT
- **2010** *Identité paysagère du quartier La Bellangerais, Rennes*
Maîtrise d'ouvrage : Direction des Jardins Ville de Rennes
Mission diagnostique et avant projet
Surfaces : 14 hectares, Budget prévisionnel travaux : 2 530 000 € HT
- **2008** *Centre environnement et énergie, St Pierre de Plesguen*
Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes Bretagne Romantique
Architecte Mandataire : Bruno LE POURVEER
Surfaces : 2.8 ha, Budget prévisionnel travaux : 185 000 € HT.
- **2007-2008** *Aménagement des Rives de l'Oued L'Ahouar, Agadir Maroc*
Maîtrise d'ouvrage : SONABA, Société Nationale d'Aménagement de la Baie d'Agadir
Architecte Mandataire : Patrice LE TIXERANT
Surfaces : 13 ha, Budget prévisionnel équivalent : 3 Millions € HT
- **2004-2005** *Paysage ombragé pour un quartier en devenir, Agadir Maroc*
Maîtrise d'ouvrage : SNEC, Société Nationale d'Equipement et de Construction
Surfaces : 180 ha. Budget prévisionnel équivalent à : 900 000 € HT





REFERENCES

REALISATIONS - Commandes publiques

- **2014** *Réhabilitation du centre bourg de st Juvat*
Maîtrise d'ouvrage : Mairie de St JUVAT
Architecte Mandataire : Roch de Crevoisier
Surfaces : 3 hectares . Budget travaux plantation: 9 800 € HT
- **2013** *Paysage des îlots sur la promenade de Scandinavie, Rennes*
Maîtrise d'ouvrage : Direction des Jardin Ville de Rennes
Surfaces : 15 000 m². Coût de réalisation des travaux : 400 000 € HT
- **2013** *ZAC Beauregard îlot Cézembre, Rennes*
Maîtrise d'ouvrage : SOREIM
Architecte Mandataire : Yves Marie MAURER
Surfaces : 1 500 m². Coût de réalisation de travaux du jardin 60 000 € HT
- **2010** *Maison Ernest RENAN, Réhabilitation du Jardin, Treguier*
Maîtrise d'ouvrage : DRAC BRETAGNE
Surfaces : 520 m². Coût de réalisation des travaux : 140 000 € HT
- **2008** *Extension de l'école publique de Coësmes*
Maîtrise d'ouvrage : Mairie de Coësmes
Architecte Mandataire : Claire Gallais
Surfaces : 7600 m². Budget prévisionnel : 61 700 € HT
- **2008** *La Halte, Chaumont sur Loire, «des jardins en partage»*
17ème édition du festival international des jardins de Chaumont sur Loire.
Surfaces : 280 m². Coût de réalisation des travaux : 15 500 € HT
- **2005** *Parc des promenades en bord de mer, Agadir Maroc*
Maîtrise d'ouvrage : SONABA, Société Nationale d'Aménagement de la Baie d'Agadir
Surfaces : 3 ha. Coût des travaux équivalent à : 624 600 € HT

REALISATIONS - Commandes privées

- **2010** *Jardin de Madame Humbert, Douarnenez*
Surfaces : 35 m² ha
Coût de réalisation des travaux : 5 000 € HT
- **2005** *Place ouverte sur le jardin des ciments du Maroc, Agadir Maroc*
Maîtrise d'ouvrage : les ciments du Maroc
Surfaces : 5 ha. Coût de réalisation des travaux : 362 000 € HT

LE MONT DOL

Réhabilitation d'un belvédère sur la baie du Mont Saint Michel

2012 étude et réalisation.

Maîtrise d'ouvrage : Commune du Mont Dol

Cout de l'ensemble des travaux en régie : 25 000 € HT.

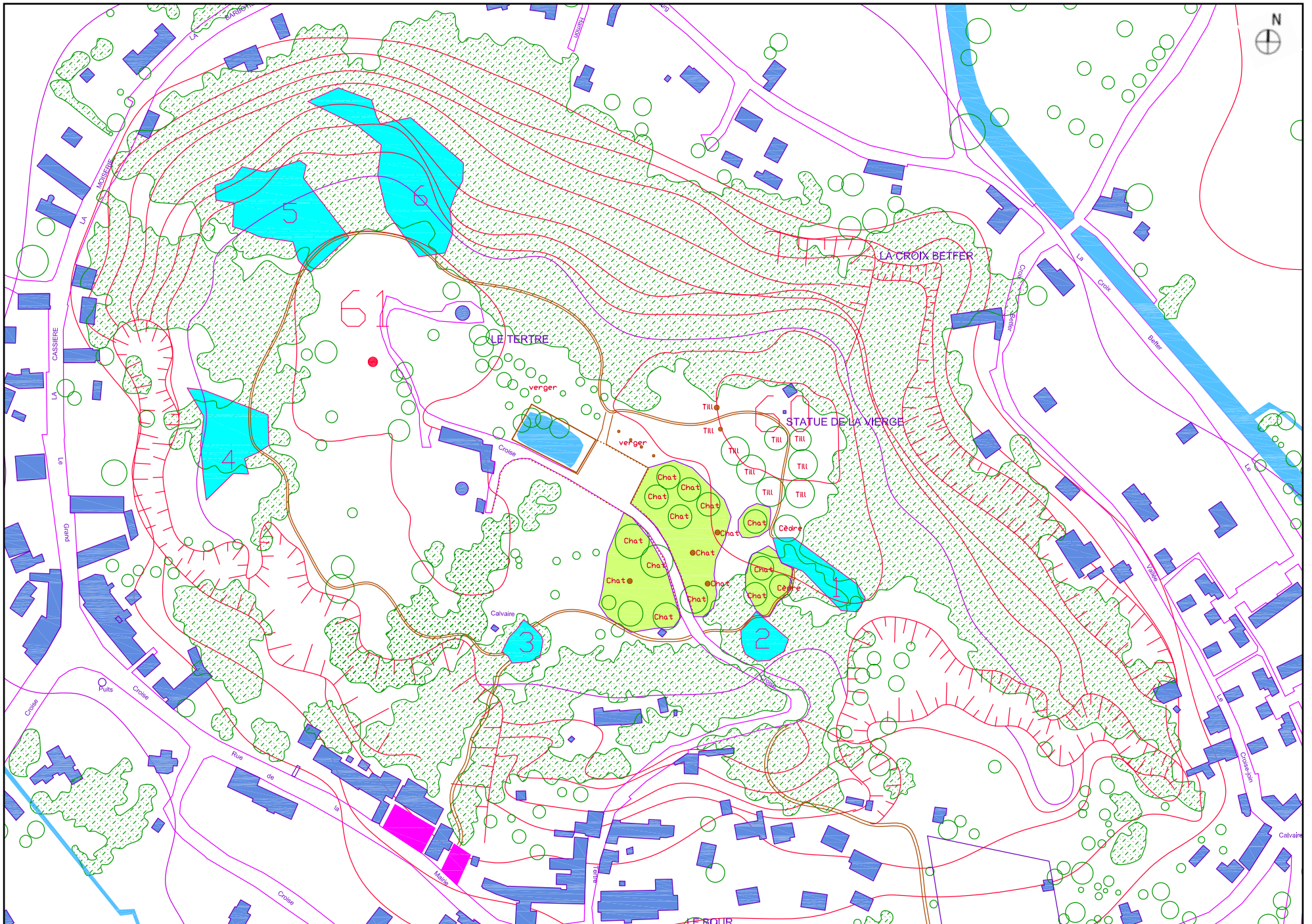
Du sommet du Mont Dol, la vue s'étend sur l'ensemble du marais de Dol et la baie du mont Saint Michel, de Cancale à Granville. Au Sud, l'horizon est barré par une ligne de hauteur formée par les schistes briovériens et le granite de Saint-Broladre.

La situation exceptionnelle du Mont Dol dans un paysage géographique emblématique, en fait un lieu très courtisé.

Aujourd'hui le tertre du Mont Dol s'est fortement boisé. Le tertre est une grande clairière close par une ceinture forestière dense. Les vues sont obstruées sur tout son pourtour. Le Mont Dol se referme sur lui-même, et sa situation privilégiée ne profite pas aux visiteurs.

L'étude ainsi entreprise a eu pour objectif de proposer la mise en place de percées sur le grand Paysage tout en préservant et confortant l'espace naturel sensible (ENS) qui s'est créé durant ces 80 dernières années.





Sans perturber un équilibre écologique constitué, on peut envisager la mise en valeur des boisements en opérant quelques éclaircies sur les frênes au profit des châtaigniers. Ces actions concises sont l'occasion d'ouvrir 6 fenêtres sur le grand Paysage et offrent des vues vers Cancale à l'Est, des vues vers le Mont Saint-Michel au Nord, et des vues vers la cathédrales de Dol-de-Bretagne au Sud.



Un cheminement en boucle tout autour du tertre sera privilégié. Il desservira les différents points de vue mis en valeur et réalisés suite aux éclaircies faites sur plusieurs groupements de frênes. On évitera de ce fait la multiplication des chemins d'érosion qui se concentrent actuellement autour des tilleuls.

Mais au delà de la valorisation des vues de pourtour, un travail de recomposition de site a été engagé. Il consiste à intervenir sur l'ensemble des espaces problématiques identifiés.

La réduction de l'espace de parking a ainsi été proposé. Des possibilités de parking de délestage au pied du Mont existent et peuvent être développées. Les enrochements seront remplacés par de simples poteaux en châtaignier, conforme à des aménagements similaires, réalisés dans d'autres Espaces Naturels Sensibles (E.N.S.).

La mise en valeur des châtaigniers se traduira par l'abattage de certains cèdres (concurrents) et par la création d'une aire interdite aux promeneurs en pied d'un groupement de châtaigniers précédemment fragilisés. Ces aires de protection seront aussi l'occasion de planter quelques jeunes sujets qui viendront en relève d'arbres, plusieurs fois centenaires.

L'espace du verger enfin, sera prolongé pour s'étendre jusqu'à la place des cèdres permettant au tertre de renouer avec son ancienne identité paysagère.



Maison Ernest RENAN, Réhabilitation du Jardin.

2008 étude, 2010 réalisation.

Maîtrise d'ouvrage : DRAC BRETAGNE

520 m². Budget prévisionnel : 140 000 .00 € HT



Le projet définit des espaces calmes où les murs en pierres existants sont mis en valeur. Les plantations, composées dans un cadre de bordure en granit se déroulent comme un tapis au centre du jardin. La cour, le parterre de buis, l'espace de la scène, décline une promenade qui permettra au visiteur, de percevoir la richesse intrinsèque du lieu. Le jardin sera notamment l'occasion d'apprécier l'architecture remarquable de la maison.

Autour du parterre central planté de buis, l'ambiance est méditative, le visiteur peut déambuler ou s'asseoir, à l'abri des vents sur un banc à l'endroit même où Henriette, sœur d'Ernest Renan avait l'habitude de se tenir. En descendant, une résurgence d'eau diffuse un léger bruissement qui se glisse au travers d'une petite segua en référence aux voyages en Orient d'Ernest Renan. Le bassin d'Iris, s'appuie sur de larges massifs fleuris, ponctué par la plantation de deux pommiers en premier plan et d'un Tilleul en arrière plan. Cette luxuriance végétale est interrompue par une pelouse ouverte sur un promontoire qui offre l'éventualité d'un spectacle ou tout simplement une vue au delà du mur d'enceinte, sur les toits de Tréguier et sur le grand paysage.





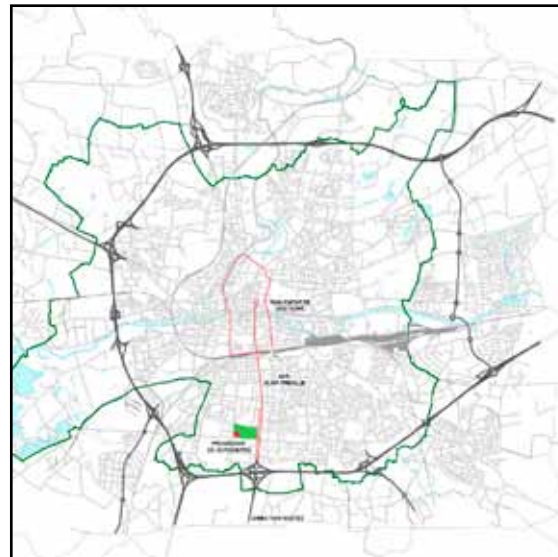
Promenade de Scandinavie. Quartier BREQUIGNY à RENNES

2011-2013 étude et réalisation.

Maîtrise d'ouvrage : Direction des Jardins de la ville de Rennes.

Cout de l'ensemble des travaux : 400 000 € HT sur 1, 5 hectares.

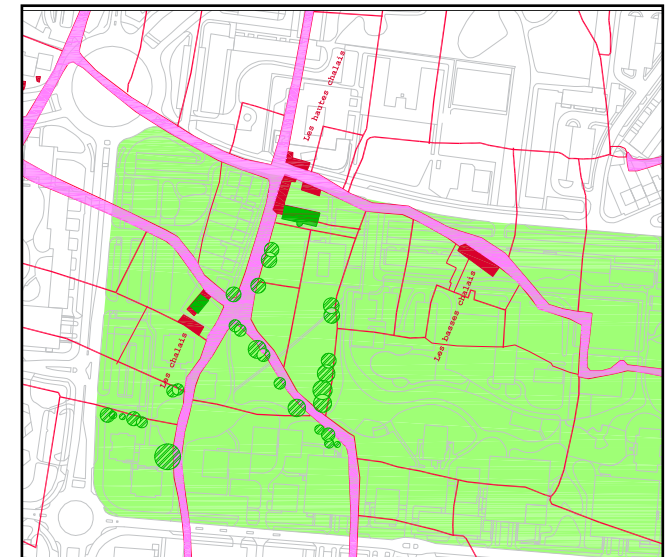
Situation

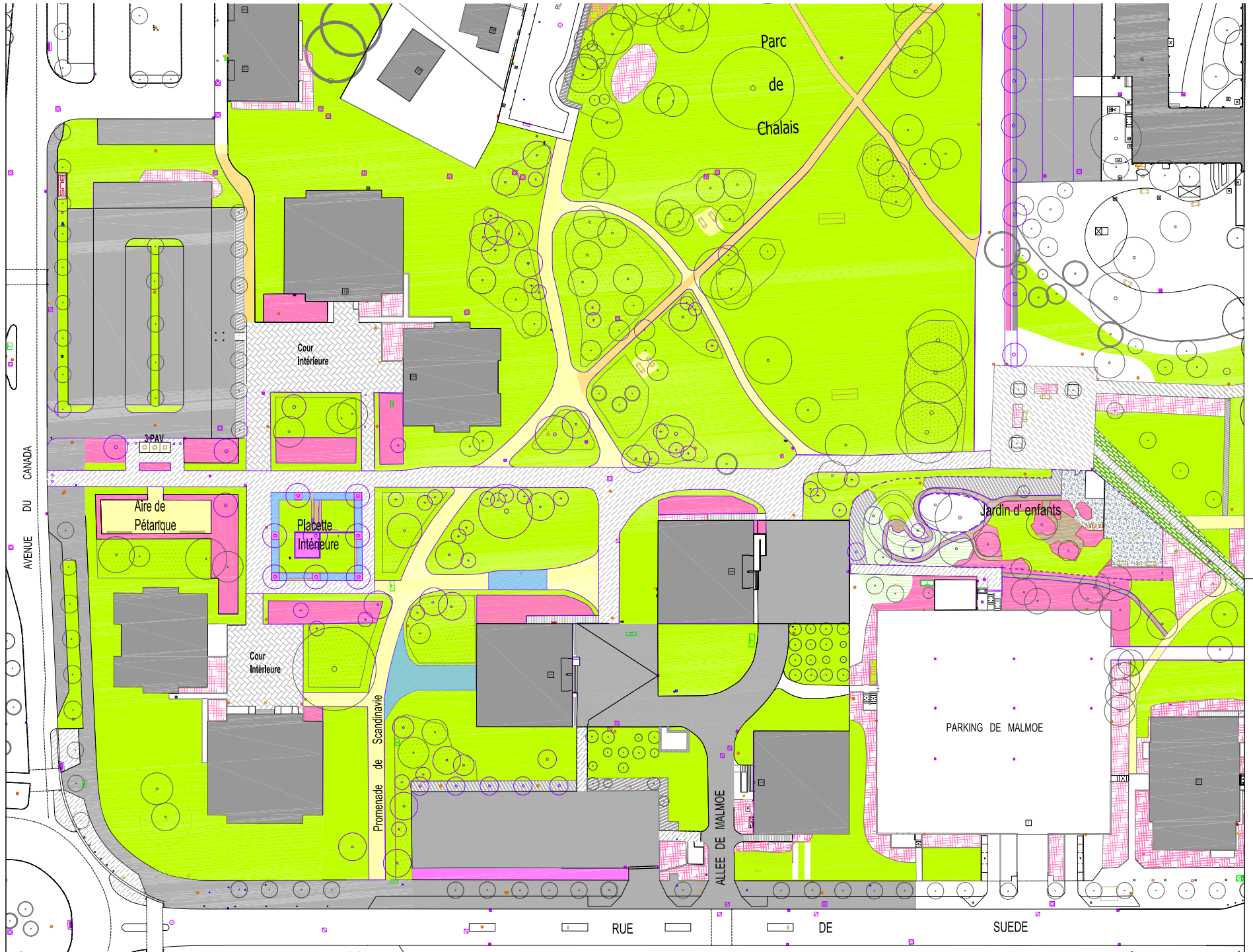


Le site d'étude se trouve en périphérie Sud de la ville de Rennes, au sein d'un quartier marqué par des vestiges d'une vie pastorale ancienne et par des grands ensembles construits entre 70 et 80. De larges espaces verts constituent un poumon protégé des circulations. C'est aussi un lieu de passage entre les différents pôles d'activités du quartier. Mieux encore, il jouxte un petit parc de proximité constitué par la présence de vieux chênes, vestiges de la campagne ancienne.

Aujourd'hui, nous sommes amenés à reorganiser ces espaces dans une logique et une cohérence d'ensemble en prenant en compte de nouveaux usages et des nouvelles normes ... Comment réhabiliter ce paysage, lieu du quotidien et respiration au cœur du tissu urbain ?

Patrimoine historique, cadastre napoléonien





Le parti de projet s'inscrit dans la continuité des éléments structurants existants et avant tout dans le prolongement du Parc des Chalais. C'est à partir de ce noyau que peut se manifester une dimension écologique, historique et paysagère forte diffusant sur la promenade de scandinavie.

La première intention de projet a été de mettre en place une trame plantée cohérente. Elle s'est traduite par l'abattage sélectif d'arbres mal implantés ou dévalorisants; ce travail a permis de remettre en valeur la trame existante de chênes largement centenaires, vestiges de haies bocagères anciennes. A la place et dans la continuité du parc du Chalais, une nouvelle trame arborée a été déployée, les arbres étant désormais plantés à bonne distance des façades d'immeubles.

La disposition des allées a conduit à rendre plus fluides les circulations douces qui desservent et relient l'ensemble du quartier avec les différents pôles d'activités situés à proximité.

A l'entrée de l'axe Ouest/ Est de l'îlot, véritable cœur au sein d'espaces résidentiels, un espace de convivialité urbaine a été créé. Il s'organise en une place lumineuse, plantée de cerisiers d'ornement, équipé de longues assises et d'une grande table. On vient ici se retrouver, pique niquer, jouer, lire ...

L'ensemble du projet a été l'occasion de répondre à des attentes et des obligations techniques fortes: ainsi les cheminements rendent possible l'accès des camions pompiers aux différentes habitations. La mise aux normes incendie a ainsi été réalisée.

Le projet a enfin permis la création d'un jardin d'enfant singulier constitué par une butte artificielle et un parcours sensoriel dans le prolongement d'une petite aire de jeu initialement présente.



Projet de jardin pour l'îlot CEZEMBRE - ZAC Beauregard Quincé à Rennes

2010. Etude de Maîtrise d'oeuvre et suivi de chantier.

Projet réalisé avec Céline le Tixerant; Maîtrise d'ouvrage : SAS SO.RE.IM ; Cabinet d'architecture: Yves Marie Maurer (mandataire).

Périmètre d'Etude: 1100 m² ; Budget de l'opération : 61 000 €



1 Charmille
Hauteur: 1.30 - largeur: 1.40
Force: 130 120 racine nues
Plantation: tous les 0.65 m en quinconce, 3 rangs
Essences: Carpinus betulus, Osmanthus delavayi.

3 Chênes
Force: 18/20
Essence: Quercus sessilifolia

4 Massif ensoleillé
Hauteur : 0.3 m à 3 m
Essences arbustes : Escallonia macrantina
Kerria japonica
Prunus spinosa
Helichrysum italicum.

Essences vivaces : Heracleum Mantegazzianum
Sedum spectabilis' stardust '
Myrrhis odorata
Alchemilla mollis.

5 Massif Mi Ombre
Hauteur: 0.60 à 3m
Essences arbustes : Buxus sempervirens
Cornus alba
Prunus spinosa

Essences vivaces : Geranium sylvaticum album
Rodgersia aesculifolia
Dryopteris filix-mas(fougère mâle)
Pteridium aquilinum (fougère aigle)
Heracleum mantegazzianum

2 Fruitier fleur
Force: 18/20
Essence: malus Evereste 'Perpetue'



L'INTERVENTION DE PAYSAGE

Le terrain est situé au milieu du champ initial sans proximité directe avec les haies bocagères conservées comme éléments structurants du quartier. L'espace de jardin, au sud Ouest des deux immeubles qui constituent l'îlot s'ouvre favorablement sur un espace public central fortement marqué par une succession de bassins tampons servant à l'évacuation des eaux pluviales. Un square de quartier est prévu un peu plus au Nord.

ORIENTATIONS DE PROJET

Le jardin se compose simplement, autour d'une clairière. Il offre une vue transversale depuis le hall du bâtiment A, sur une haie bocagère plantée de chênes et de frênes. L'objectif est d'accompagner les habitants de l'îlot par la vision quotidienne d'un véritable paysage emblématique du site sur lequel la ZAC Beauregard-Quincé s'est implantée.

Le parti de projet a été de composer le jardin de l'îlot comme un trait d'union entre l'espace public et l'architecture des immeubles d'habitation de l'îlot.

La création d'une haie bocagère avec une présence arborée significative, est un élément structurant du projet. Ces arbres marqueront une continuité de paysage à l'échelle du quartier

Etude des secteurs Emile Bernard et Grand Placis, quartier LA BELLANGERAIS à RENNES

2010 étude, Diagnostic et Avant Projet.

Maîtrise d'ouvrage : Direction des Jardins de la ville de Rennes.

Estimation préliminaire du cout de l'ensemble des travaux : 2 530 000 € HT sur 14 hectares.

ETAT INITIAL

La Direction des Jardins de la ville de Rennes a souhaité entamer une réflexion d'ensemble sur deux sites urbains, les secteurs dits «Emile Bernard» et du «Grand Placis» dont elle a actuellement la gestion.

L'étude consiste donc à poser la réflexion du devenir des espaces plantés qui avaient été réalisés quelques 30 années auparavant.

Plusieurs problèmes ont été relevés : comme le **veillissement du patrimoine arboré**, le développement trop important de certains groupes d'arbres venant irrémédiablement **obscurcir les façades** d'immeubles, enfin la nécessité de valoriser certains espaces ne possédant pas de dimension positive affirmée.



DIAGNOSTIQUE

Un diagnostic global a ainsi été entrepris. Il a permis de faire ressortir: d'une part les dysfonctionnements constatés et d'autre part les potentialités importantes existants sur les espaces extérieurs.

Plusieurs axes d'interventions se sont ainsi révélés. Il s'agit de :

- desocclaver les deux secteurs urbains en ouvrant des fenêtres dans les talus donnant sur la coulée verte
- mettre en place des entités de paysage en relation avec les grands éléments structurants proches (parc,coulée verte, ...), en lieu et place d'un dispositif planté et répétitif.
- constituer de nouvelles strates plantées en particulier arbustives et basses (vivaces,...) en complément des massifs plantés

Le diagnostic à débouché sur la réalisation d'un schéma global : les espaces ont été ainsi organisés en 7 typologies distinctes.

AVANT PROJET

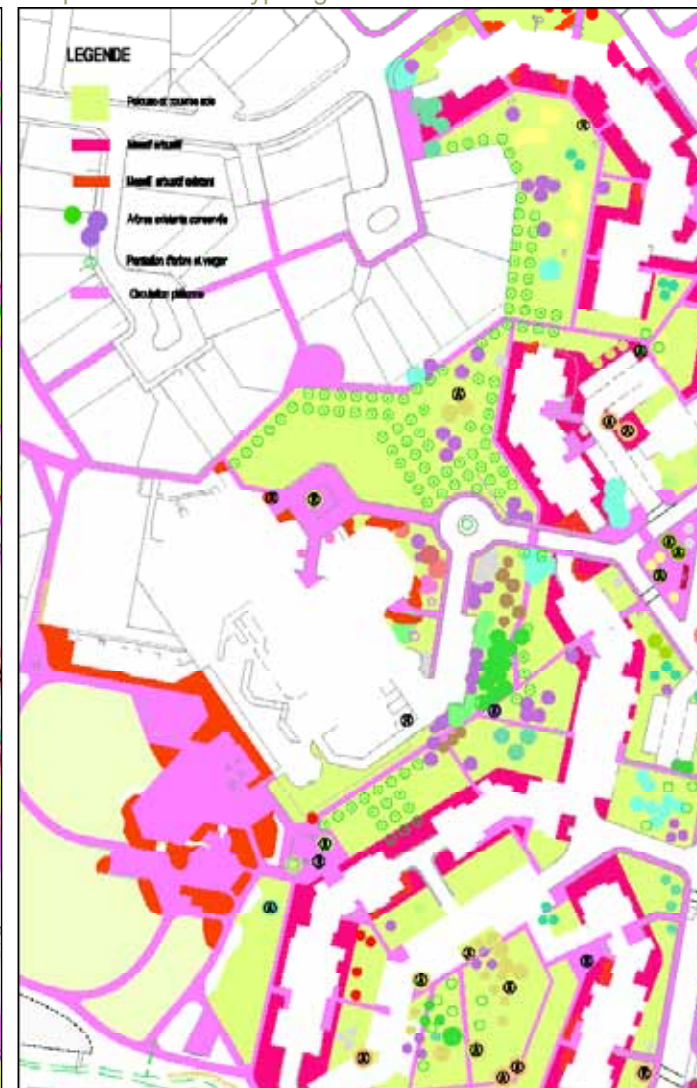
La proposition d'avant projet s'est efforcé de redonner une lecture simple des espaces, de dégager des surfaces d'emprise verte de grande dimension et facilement gérable.

Elle a travaillé à reconstituer des «paysages» intérieurs riches, en fonction des typologies identifiées. Les espaces centraux et les accroches urbaines seront requalifiés; de grandes surfaces pourront être réattribués aux habitants en jardins partagés.

Les espaces existants - Typologie Sibiu.



Proposition AVP - Typologie Sibiu.



Menager des vis-à-vis avec la coulée verte

Vue sur le talus planté depuis le secteur urbain Emile Bernard - état existant



Vue sur le talus planté depuis le secteur urbain Emile Bernard - état projeté



Centre environnement et énergie à Saint-Pierre-de-Plesguen

2008. Projet Lauréat du Concours

Concours réalisé en collaboration avec Bruno LE POURVEER Architecte d.p.l.g.

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes Bretagne Romantique

2,80 ha. Budget prévisionnel : 1,27 M H.T. - Non réalisé

Le site de Projet se trouve à l'entrée de la commune sur un terrain agricole. Il est limitrophe du Swing golf, espace de promenade débouchant sur un étang en point bas. Aux alentours, se trouvent des espaces agricoles et un tissu résidentiel lâche. Un projet de lotissement est prévu sur le terrain contigu arrière.





Image : Bertrand Francqueville

LE PARTI DE PROJET

S'inscrire dans la logique existante

Nous proposons d'intervenir sur les espaces extérieurs en réintégrant la logique de « fabrication » initiale du paysage, qui repose sur une attitude pragmatique rurale, attentive en particulier à révéler les variations subtiles de la nature. Ainsi les modules et typologies que nous mettons en place appartiennent tous à l'« espace traditionnel » : prairie, haie bocagère, verger d'une part, mais aussi jardin et cour en relation avec les espaces bâtis, d'autre part.

Réorganisation des espaces

Spatialement nous sommes particulièrement attentifs à ce que l'univers du bocage se recompose pleinement et prenne toute sa magie. Aussi par un travail de liaison des cheminements avec le bourg, le futur lotissement et la campagne environnante, l'espace s'est découpé en plusieurs parties se succédant les unes aux autres, naturellement, comme si elles avaient toujours été disposées ainsi. Le musée se trouve être la rotule du dispositif qui articule et donne sens au site tout entier.



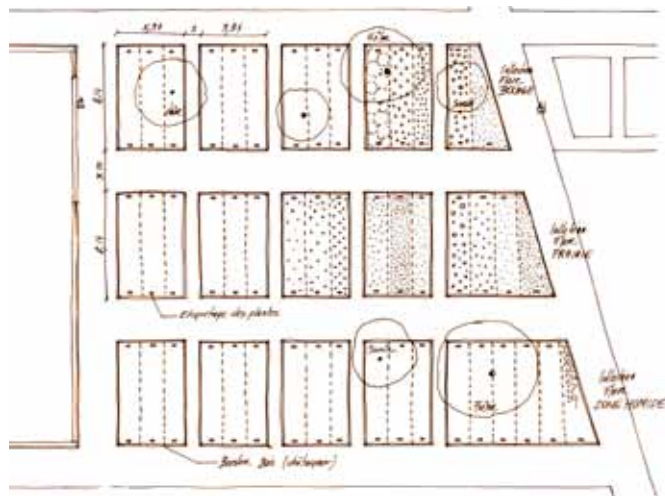
Concrètement l'espace se décline en quatre parties :

- la grande prairie à l'avant du bâtiment, qui se dessine en formes rondes et allongées ;
- deux « salles vertes » arrières ; l'une d'elle est plantée d'un verger ;
- le boisement, qui s'étend en traînes vertes en direction du swing golf.

Cette réorganisation a des fondements à la fois fonctionnels et d'agrément :

- D'une part, cela permettra de mettre en place un principe de rotation, et aura pour intérêt de faciliter la gestion future du site, qui pourra être confiée à un agriculteur. Cette trame aura pour atout de donner un cadre clair d'organisation des différents programmes d'exposition.

- D'autre part, cela organise le site en lieux de tailles et dimensions variées. Des espaces intimes se constitueront dans le boisement, le verger et au contact des haies. Au contraire, la grande prairie ouverte et ample offre une vue dégagée depuis l'intérieure des salles d'expositions.

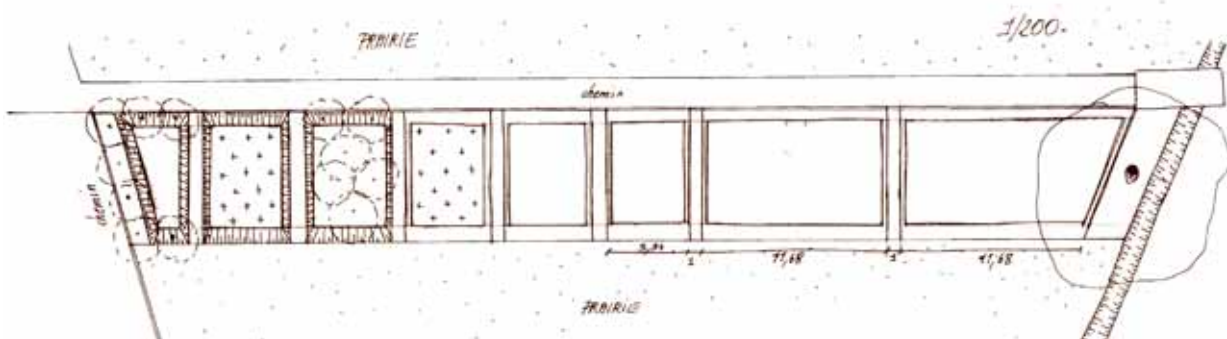
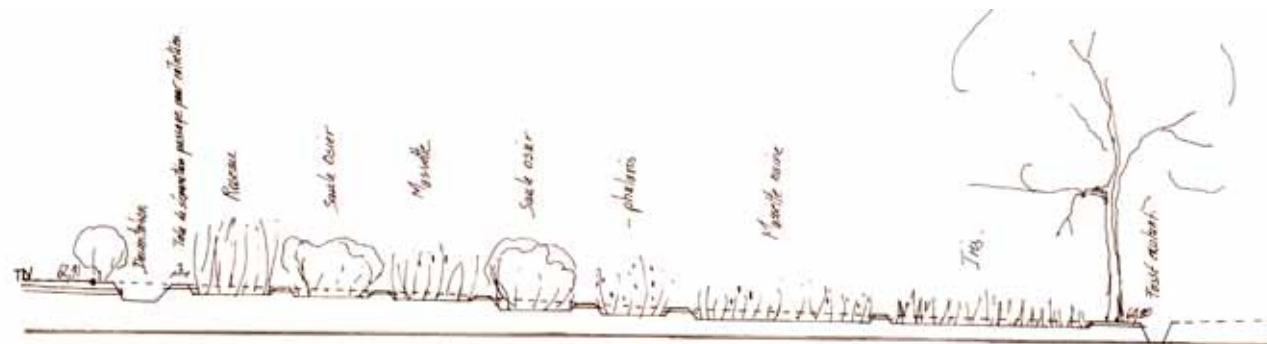


MISE EN PLACE D'UN JARDIN FILTRANT

Le jardin filtrant se compose dans le prolongement du jardin expérimental et est destiné à épurer les eaux usées du bâtiment. Il est constitué d'un premier bassin de décantation, qui se déverse dans une succession de bassins plantés avec des essences végétales au pouvoir dépolluant.

On notera la présence de certaines essences ayant capacité de production de biomasse (bioénergie), telles que le *phalaris arundinacea* (baldingère) et le *Salix viminalis* (osier des vanniers).

Un entretien régulier devra être réalisé : retrait des boues (servant d'engrais au niveau des boisements), taille des saules tous les 3 ans (bois récupéré et utilisé en broyat, pour chaudière bois ou paillage), fauche des roseaux une fois l'an (résidus de fauche réutilisés comme paillage).



PROJECTION DE L'ESPACE MUSEOGRAPHIQUE



Des espaces de transition - cour et jardin - sont disposés autour du bâtiment. Ils sont destinés à accueillir les visiteurs avec douceur, et constituent une échelle intermédiaire entre le grand paysage qui s'offre face au musée, et les prairies alentours. Ils se trouvent au débouché des circulations et desservent toutes les parties du projet.

Les allées piétonnes sont dessinées de manière à appréhender le site dans toute sa richesse, ils débouchent sur certains points forts comme la noue filtrante, et le ponton bois qui traverse la zone humide.

L'ensemble des ces éléments seront présentés au travers d'un sentier d'interprétation, qui évoquera les sources d'énergies et la richesse écologique d'un tel paysage.

Le projet met en place une approche spécifique de la biodiversité et la gestion des milieux représenté, qui sert à la fois au bon fonctionnement et à la vie du site ainsi que comme support pédagogique.

Extension de l'école publique de Coësmes

2008, Etude réalisée en collaboration avec Claire Gallais Architecte dplg. début des travaux, décembre 2009

Maitrise d'ouvrage : Mairie de Coësmes.

Zone de l'étude 7600 m², surface du projet 1ere tranche 1500 m². Estimation des travaux de paysage: 61 700 € HT.



ANALYSE

L'ensemble du bourg s'installe sur le versant Nord du relief. Le village présente **une structure en étoile** qui en fait un lieu de convergence naturelle. Tous les chemins mènent à la place de l'église.

Le réseau de voies est partiellement structuré en toile d'araignée. Les voies se raccordent en effet les unes sur les autres dans un quart Sud Est du centre bourg. Cette organisation viaire permet **une fluidité de circulations** et confère au centre du village une véritable qualité urbaine.

En revanche on constate a ce stade d'urbanisation, la présence plus récente d'un réseaux de voies en cul de sac. Celles-ci se situent au niveau du lotissement, et prochainement au niveau de l'école publique.

L'occasion de cette étude est aussi l'opportunité de souligner l'intérêt du fonctionnement actuel des voies et de préconiser soit dans le cadre du présent projet soit bien plus sûrement dans un avenir prochain, de continuer la logique initiale de développement urbain.





LE PARTI DE PROJET

Le projet est un espace de circulation qui fait le lien entre la rue des cerisiers et les champs paturés. L'aménagement s'inscrit sur une surface limitée et s'ouvre sur un paysage agricole vallonné.

Le parti de plantation est d'une grande sobriété, et souligne le caractère rural des lieux. Les enfants arrivent à l'école en longeant une prairie de cerisiers, limitée par un jardin humide.

Le parking réduit à 14 places de stationnements pour véhicules légers se dessine très simplement, et suit une pente à 5%. Une place pour handicapé dessert une rampe naturelle en stabilisé qui monte doucement jusqu'à l'entrée de l'école.

Un revêtement fait d'un simple empierrement, matériau sobre et peu coûteux, s'accorde bien avec le cadre rustique des lieux. Par ailleurs il cumule l'avantage d'être poreux, et d'éviter la multiplication de surfaces imperméabilisées onéreuses en matière d'assainissement.

Pour prévenir l'effet drainant des circulations, un jardin humide délimite le projet au nord, dans le prolongement de l'extension de l'école. Il récupère également les eaux de toiture de la nouvelle construction.

La première phase du projet paysager se limite à une surface de 1500 m². Un large espace est laissé en prairie. Il préserve le rapport harmonieux entre l'école et la campagne.

Une deuxième phase prévoit le raccordement d'une voie de circulation au lotissement voisin, tout en préservant le recul sur l'espace rural.





Les contraintes d'accès handicapé à l'intérieur du bâtiment nous ont obligé à atteindre un pallier d'entrée du nouveau bâtiment à 1.70m au dessus du terrain naturel.

Les cheminements se trouvent en pente douce au dessus des jardins. Les accès seront donc toujours bien drainés.



La Halte

Concours réalisé en équipe avec Axel Equilbey Paysagiste dplg.

2007-2008. Projet réalisé pour la 17^e édition du festival des jardins de Chaumont-sur-Loire

Thème : «des jardins en partage».

280 M2. Coût des travaux : 15 500 € HT



LE PROJET

«La vérité est comme un miroir tombé sur la terre, et qui s'est brisé. Chacun en ramasse un morceau et croit détenir toute la vérité» RUMI 1207-1273.

«Sur les traces d'un évènement géologique, un point d'eau. C'est un abreuvoir, un lavoir, une citerne, une fontaine, un bassin... c'est évidemment un point de ralliement, le lieu de convergence de routes anciennes. La porte en indique l'accès. Libre au visiteur de la franchir ou bien de la contourner.

L'homme a façonné ce lieu. Il en a fait **une halte**. Il a organisé l'espace, établi la surface lisse du sol, réalisé le contour d'un bassin, et disposé des assises pour permettre à chacun de profiter de cette resurgence miraculeuse de l'eau.

Spectacle toujours renouvelé, la surface d'eau reflète le ciel. A première vue elle est impeccablement tendue, mais il suffit d'une goutte, d'une feuille, d'un pétale pour en perturber l'unité fragile. Après l'agitation, il faut un

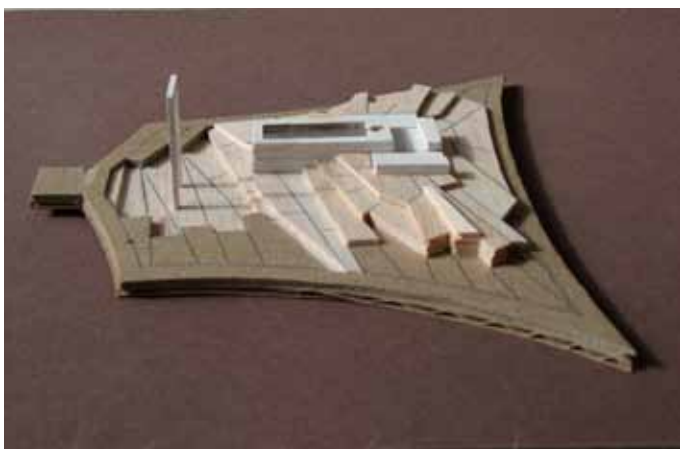


moment pour que la transparence prenne le dessus. Alors, apparaît au fond, à une faible profondeur le doux scintillement de la lumière.

Des fragments du miroir sont là. Le bassin en a gardé la mémoire.

Depuis longtemps se perpétue la tradition de venir jeter une pièce, cela porte bonheur dit-on.

Atour de ce socle rocheux, le fourmillement de la vie s'est enraciné. Fidèle compagnon, le végétal s'est immiscé dans les espaces interstitiels. Il s'est d'abord glissé naturellement dans quelques failles de terrain et comme sa présence était bénéfique on s'est mis à le cultiver en bandes irrégulières. Au gré des saisons, au fil des rencontres, s'est constitué un véritable jardin, résultat d'échanges informels et des passages successifs des voyageurs.»



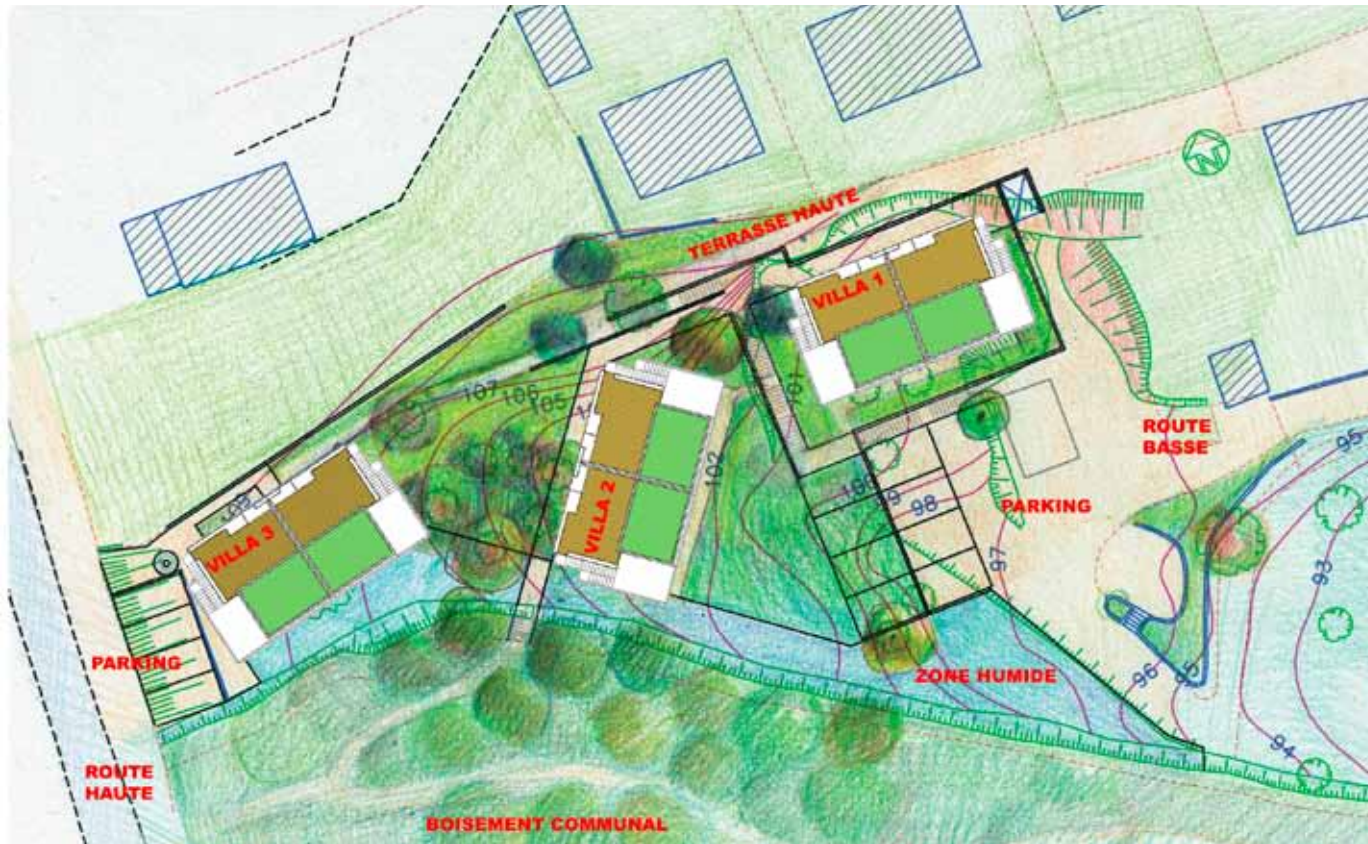


Aménagement d'un vallon sur le port de Lezardrieux

Etude réalisée en collaboration avec Mathieu LE BARZIC - Architecte ENSAIS - St BRIEUC

2007. Etude de faisabilité. Maitrise d'ouvrage privée : M RAOULT

5000 M2. Budget non défini.



Le vallon encaissé au dessus du port de Lézardrieux est actuellement humide, sombre et encombré d'arbres. Pourtant, sa topographie mouvementée, les percées visuelles vers le port, la végétation exubérante en font un lieu hors du temps. La question est : comment s'y installer confortablement tout en conservant l'identité forte du lieu ? Par une stratégie douce d'appropriation du site, nous avons cherché, à trouver un équilibre entre le bâti et le végétal, à attraper la lumière au niveau de la cime des arbres, et à ménager l'intimité des habitants.

Le paysage s'organise du mouillé au sec. Un jardin humide sera mis en scène le long des boisements. Il recueillera l'ensemble des eaux de ruissellements du site. La situation ombragée, en lisère, permettra de trouver facilement un équilibre végétal avec des plantes de sous bois à forte hygrométrie comme par exemple les osmondes royales. Les jardins secs seront constitués par des terrasses de plus en plus hautes appuyées sur le relief. Quelques éclaircissements bien choisis de la strate arborée, participeront à un meilleur ensoleillement des terrasses. Une végétation de lande y sera implantée.

La forte dénivellation du terrain permet de mettre en place une stratification verticale des espaces. Du fait de l'humidité existante, les villas sont envisagées comme



des éléments perchés sur les terrasses d'un jardin. L'habitat cherche la lumière entre les cimes d'arbres. Repère vertical, un ascenseur dessert les différents niveaux du jardin le long de la falaise. Tandis que horizontalement, les cheminements du jardin se déploient entre les bosquets d'arbres et les villas pour rattraper les terrasses ensoleillées du jardin.



Le Parc des Promenades

Maitrise d'oeuvre PÔLE PAYSAGE. 2003, Projet Lauréat de Concours sur Esquisse, 2003-2004. Etude et réalisation.

Maîtrise d'ouvrage: SONABA (Société Nationale D'Aménagement de la Baie D'Agadir). Agadir, MAROC

3 hectares . Coût des travaux : montant équivalent à 624 600 € HT



UNE APPROCHE GLOBALE POUR UNE GESTION DOUCE ET RESPECTUEUSE DU SITE

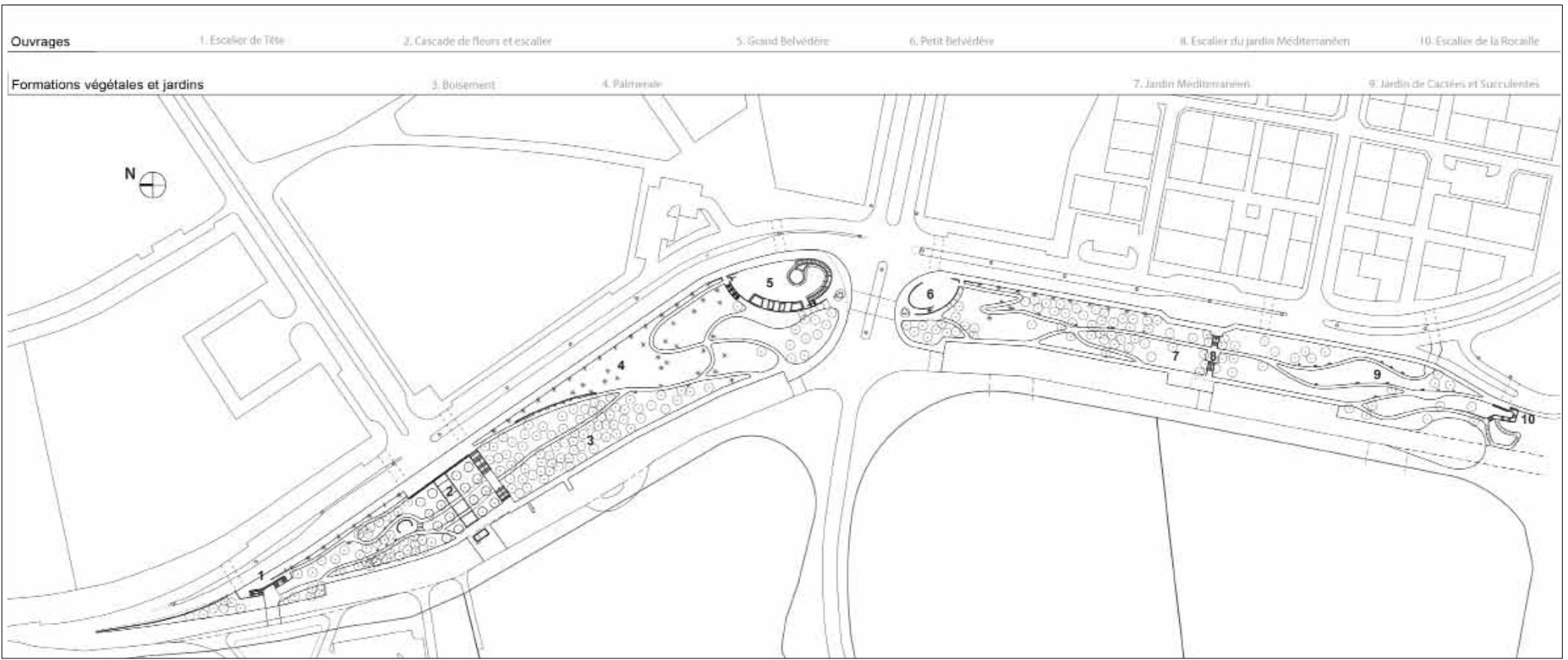
- élaboration d'une stratégie d'économie d'eau : choix de plantes peu exigeantes en eau, système d'irrigation semi-automatique, paillage organique et minéral, ...
- élargissement de la palette végétale, composée autour des exigences spécifiques du site en bord de mer et climat aride.
- gestion des pentes de talus par des rocailles nécessitant un suivi très précis sur le terrain.
- Réflexion amont sur la gestion de ces espaces par l'intégration de locaux techniques et d'une bache à eau à l'intérieur du petit Belvédère.

PHILOSOPHIE DU PROJET

Le parc se trouve sur un ancien site naturel, devenu espace urbain. Sa situation en arrière de la plage est centrale et déterminante pour le développement de la ville.

La volonté qui a prévalu à sa création a été de composer un nouveau paysage urbain qui sache concilier son caractère double, urbain et naturel.

Lieu animé, de rencontre et d'identité de la ville, il a été conçu en réponse à une perception dynamique et positive de la ville d'AGADIR comme station balnéaire de premier plan à l'échelle internationale et comme ville de plein air.





Place ouverte sur le jardin des Ciments du Maroc

Maitrise d'oeuvre : Pôle PAysage. 2004-2006, Etude et réalisation

2004-2005. Maîtrise d'ouvrage : les Ciments du Maroc. Anza-Agadir Maroc.

5 hectares. Coût Total des travaux : montant équivalent à 362 000 € HT.



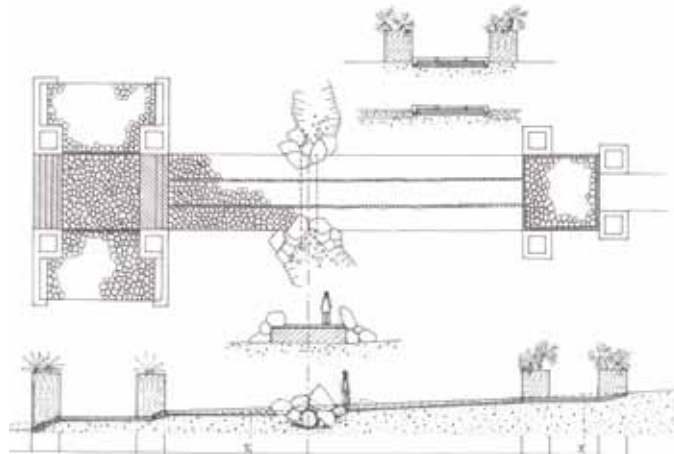
INTENTION DE PROJET

L'aménagement paysager doit concilier une forte pression urbaine et la nécessité pour l'usine des Ciments du Maroc de préserver un cadre environnemental de qualité. Dans cet objectif la recherche d'un équilibre entre les usages publics et les espaces privés à protéger s'impose.

D'une part, un espace ouvert permet aux habitants de circuler entre la cité Al Hassania et le centre urbain d'Anza. Cette place permet aux usagers de bénéficier du cadre vert des jardins sans avoir à les traverser directement.

D'autre part, les espaces plantés sont protégés par un mur de clôture. Ils sont composés de deux grandes entités :

Le parc, vitrine végétale luxuriante de l'usine dans la partie basse.



Les espaces naturels à vocation pédagogique dans la partie haute.

Un mur de clôture délimitant les espaces publics et les espaces protégés se dessine comme des remparts, en écho aux anciennes forteresses de la ville d'AGADIR que l'on perçoit le long de la RN1.

Il dessine une petite place publique, lieu animé et favorable aux diverses circulations.

STRATEGIE DE PLANTATION

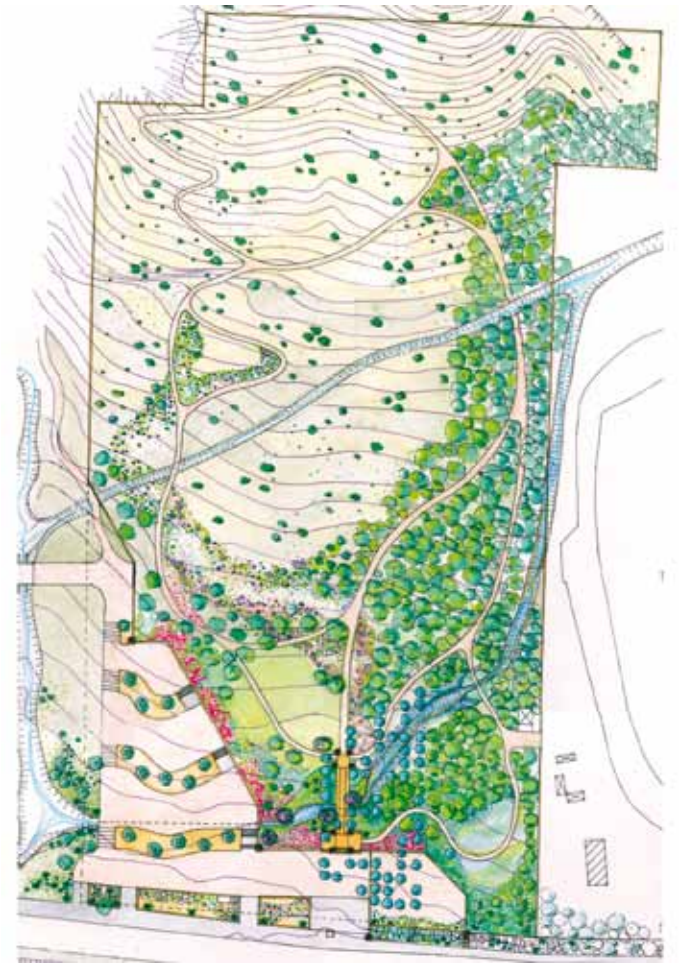
Le contexte du site a orienté le choix vers une palette d'essences peu exigeantes en eau comme en entretien, robustes en milieu urbain et résistantes aux vents marins.

Trois grands ensembles se distinguent :

La végétation du Parc. Les ambiances sont variées : Profusion de fleurs en façade urbaine, luxuriance végétale d'une poche humide, boisements et jardins de cactées.

Les végétaux endémiques et de milieu aride. En partie haute, une plantation de végétaux que l'on trouve en milieu naturel en bord de mer dans la région d'Agadir, fera de cet espace un lieu pédagogique et de mise en valeur du patrimoine naturel.

Dans la partie extérieure à la clôture on aura recours à une végétation fortement résistante, Capable de faire face aux nombreux stress issus de condition de vie en milieu urbain.



Paysage ombragé pour un quartier en devenir.

Maitrise d'oeuvre : Pôle PAysage. Etude complète 2004-2005. non réalisé.

Maîtrise d'ouvrage : SNEC, Société Nationale d'Équipement et de Construction.

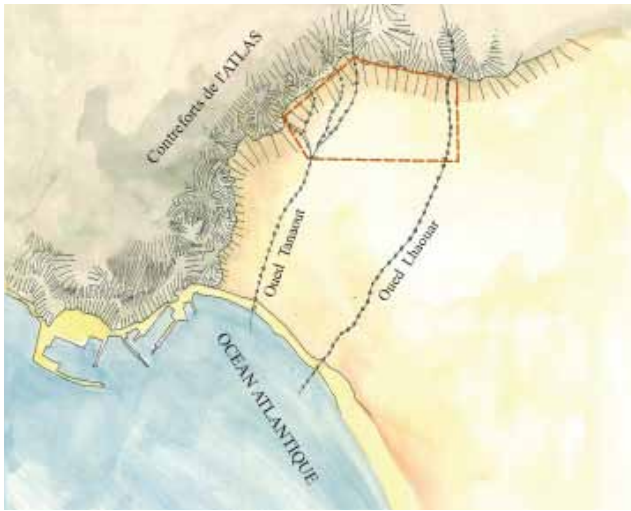
180 hectares. Enveloppe budgétaire (lot plantation) équivalente à 900 000 € TTC



« Agadir », signifie « grenier » en berbère. La ville autrefois perchée sur la montagne de la Kasbah a été entièrement détruite par un tremblement de terre en 1960. Depuis, elle s'est reconstruite en contrebas au niveau de la grande plaine du Souss. Aujourd'hui son nom ne sonne plus comme une évidence, certains habitants disent que la ville n'a plus d'âme... Agadir garde cependant un rapport très particulier avec la chaîne de l'Atlas, frontière entre le Maghreb et l'Afrique. Sa situation géographique stratégique lui confère une forte spécificité.

L'agglomération du grand Agadir est passée en 15 ans d'environ 200 000 habitants à presque 700 000 aujourd'hui. Le quartier Hay Mohammadi devrait compter au final 400 000 habitants.



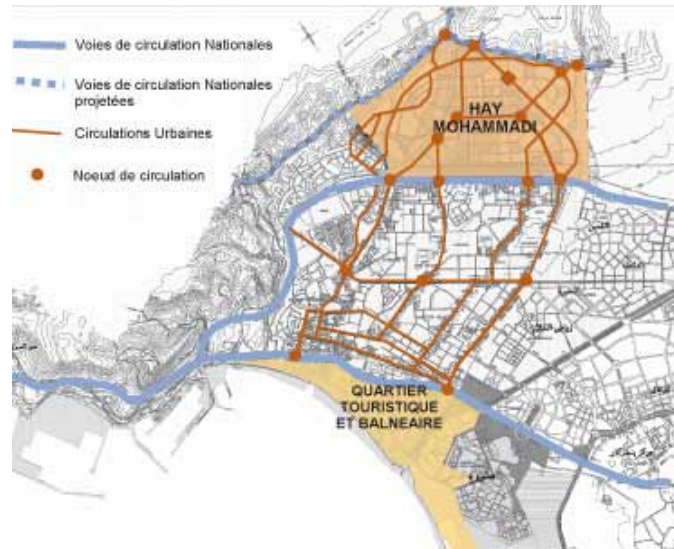


IDENTITE GEOGRAPHIQUE DU SITE D'ETUDE

Le site de Hay Mohammadi est adossé aux contreforts de l'Atlas qui se jettent dans l'océan au niveau du cap de la kasbah.

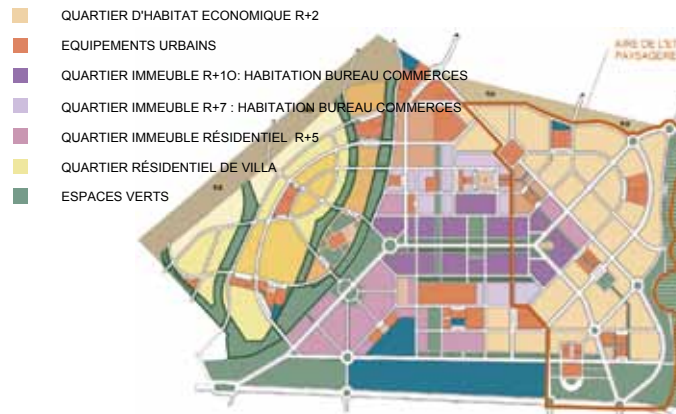
Il est à la naissance de la grande plaine du Sous limitée par l'Atlas au nord-est et l'Anti Atlas au sud-est.

Cette plaine fermée aux influences continentales est ouverte sur l'océan atlantique. Le terrain de Hay Mohammadi est orienté sur la mer. Les deux oueds, Lahouar et Tanaout marquent fortement les limites du site.



CIRCULATIONS ENTRE HAY MOHAMMADI AGADIR

Le projet d'urbanisme de Hay Mohammadi s'inscrit fortement dans la continuité du centre d'Agadir. En revanche, la privatisation des espaces dans le quartier balnéaire scinde la ville en deux parties. Les habitants sont privés des espaces de plein air réservés aux touristes. Seule la plage d'Agadir est ouverte au public, elle s'en trouve donc surexploitée et devient un lieu sensible. Pour atténuer la pression démographique sur la plage, la ville doit permettre à ses habitants de bénéficier de grands espaces de loisirs en amont du secteur balnéaire.





LES BOISEMENTS

Les boisements sont des espaces de **plantations extensives** qui à terme marqueront l'entrée du quartier Hay Mohammadi par une masse végétale importante (27 hectares).

Ils représenteront un **poumon vert** à l'échelle de la ville. Leur **ombre** et leur **fraicheur** seront comme une trêve pour les habitants dans cette région fortement ensoleillée et aride.

Nous avons établi différents types de boisements :

- Les boisements de protection, Ils sont constitués par des espèces particulièrement résistantes à la sécheresse, et à la pollution. Ce sont des essences à développement rapides, qui atteignent des hauteurs ne dépassant pas les 5m. Ils servent principalement à protéger l'ensemble de la masse boisée des nuisances de la route nationale.

- Les boisements bleus Ils regroupent des essences aux feuillages verts-bleus et gris. La présence des eucalyptus assurera une hauteur de fut intéressante qui est difficile à obtenir sous des climats arides. Les ombrages seront denses, les essences odorantes, l'ambiance presque résineuse.

- Les boisements frais. Feuillages vert très frais, hauteur de fut moyenne, ces boisements dégageront une ambiance douce et tamisée.

-Les plantations d'arganier. Espaces protégés durant les dix premières années. Ils seront comme les témoins pédagogiques de la forêt d'Arganiers qui pré-existait sur le terrain de Hay Mohammadi.

-Les espaces ouverts. Ils laissent la vue monter jusqu'au sommet de la montagne depuis la route nationale. Les horizons lointains ainsi suscités, se porteront garant d'une vision caractéristique du paysage Marocain. Les boisements devront être des espaces libres ouverts au public et nécessitant peu d'entretien et peu d'arrosage. Nous avons donc choisi de travailler avec l'arganier espèce endémique et emblématique de la région du Souss Massa. La noix d'Argane, est à l'origine d'une huile aux multiples qualités thérapeutiques et culinaires.

On trouve l'arganier actuellement à l'état naturel mais il est très peu reproduit en pépinière. Doté d'un patrimoine génétique très complexe, il est difficile à cultiver. Seule la multiplication par semis est possible. Les plants ainsi obtenus ne présentent au départ aucune différence visible, mais on observe une grande variation de comportements végétatifs après les premières années de vie des jeunes arbres.

| | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | Alignement de faux poivrier |  | Alignement d'olivier |
|  | Boisement Bleu Eucalyptus Filaos Grévillea Tamaris |  | Boisement frais Schinus thérébinthifolius Schinus molle Tipuana tipu Brachichiton acerifolius |
|  | Boisement de protection Acacia Cyanophilla Myoporum Laetum Euphorbia Tirucalii Prosopis Nérium Oleander |  | Espaces ouverts Phoenix dactylifera Agaves Opuntia Aloes |
| | |  | Aire de plantation d'Arganier |

